



**RUNNING 66 ET LA VILLE DE COLLIOURE ORGANISENT LE DIMANCHE 23/03/2025
LE TRAIL DE COLLIOURE • 18 KM & COURSE 8 KM + RANDONNÉE + COURSES ENFANTS**

Art 1 : 2 distances - **18 km** - 750 D+ • **8 km** - 260 D+ • Randonnée **8 km** - 260 D+ • Course enfants 2 distances : **400 m & 800 m**.

Art 2 : Les frais d'inscription sont fixés à :

- 18 km - **20 euros**.
- 8 km - **10 euros**
- Rando - **5 euros**
- Courses enfants - **gratuites**

Art 3 : Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Cependant les coureurs non licenciés doivent impérativement se rendre sur ce lien https://pps.athle.fr/users/sign_up et créer leurs parcours prévention santé.

Art 4 : Inscriptions en ligne via **www.centre-pyrenees-trail.com**.

Art 5 : Ravitaillement pendant la course pour le 18 km - 3 points d'eau + 1 eau et bananes.
Ravitaillement à l'arrivée pour les deux courses.

Art 6 : Récompenses podiums :

- 18 Km - Les trois premiers hommes et trois premières femmes + les 3 premiers de chaque catégorie.
- 8 Km - Les 5 premiers hommes et les 5 premières femmes.

Art 7 : Une tombola sera organisée à l'issue de la course, après les podiums.

Art 8 : Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement pour la compétition. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vos et/ou dégradations.

Art 9 : En cas de force majeure ou de circonstances mettant en jeu la sécurité des participants, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve.

Art 10 : Tout coureur à qui est attribué un dossard autorise l'organisateur et ses ayants droit tel que les médias ou partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation, sans contrepartie financière.